Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200596-20260310-2026_03_01CCAS-DE

Département des Côtes d'Armor
Centre Communal d'Action Sociale
LE FOEIL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres afférents au Conseil d'Administration : 11
Membres en exercice : 11
Membres qui ont pris part à la délibération : 8
Date de la convocation : 19 février 2026

Le dix mars deux mille vingt-six à 15 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire des séances à la mairie de Le Foeil, sous la Présidence de M. PRIDO Pascal, Président

Présents : BRETON Françoise, BRIATTE Audrey, GUILLEMOT Carine, JEHAN Odile, LE BARS Jeanine, PAILLARDON Paul, POIGNAND Yannick, ROBIN Suzanne,
Absentes : PELTIER Amandine CAMENEN Marie-Thérèse,
Secrétaire de séance : BRETON Françoise

2026-03-01 CCAS

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Considérant la désignation de M. Paul PAILLARDON comme Président de séance,
Considérant que le Président a quitté la salle du conseil,

M Paul Paillardon ayant pris la présidence de la séance suite au déport de M. le Président,
Monsieur Le Président n'ayant pas pris part au vote,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur PAILLARDON, le Président de séance,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par :
Voix pour 8 Voix contre 0 Abstentions 0

PREND acte de la présentation du compte administratif du CCAS, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	**RECETTES**
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 377.82€	864.12€
	Section d'investissement		
REPORT DE L'EXERCICE 2024	Section de fonctionnement (002)		2 931.73€
	Section d'investissement (001)		
TOTAL (réalisations + reports)		**3°377.82€**	**3 795.85€**
Report en fonctionnement R002			**418.03€**

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200596-20260310-2026_03_01CCAS-DE

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 budget du C.C.A.S tel qu'annexé à la présente délibération et dont les résultats sont résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Président de séance,
Paul PAILLARDON

La Secrétaire,
Françoise BRETON